



Manifeste

ASSOCIATION DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES CANADIENNES

« Tracer l'avenir aujourd'hui »

LETTRE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Le programme d'affaires et d'activités sociales de la Conférence annuelle est maintenant prêt et affiché sur le site Web de l'Association. En tant que dirigeante du port hôte de la Conférence annuelle de cette année, je vous invite à être des nôtres à la 48^e Conférence de l'AAPC, qui a pour thème « Les progrès portuaires ». Nous étudierons les progrès réalisés à ce jour et les efforts que nous déployons pour faire avancer le programme maritime dans l'intérêt de toute la communauté portuaire. Notre programme d'affaires compte de très intéressants conférenciers et nous avons organisé des activités sociales des plus divertissantes, qui se dérouleront dans des endroits intéressants de la région dont nous saurons tirer parti.

L'Association s'est occupée de plusieurs dossiers au cours des derniers mois. Nos comités ont travaillé fort à divers enjeux au nom des membres. Le Comité des lois a terminé l'ébauche du programme du séminaire sur la gouvernance qui se tiendra le 31 octobre et le 1^{er} novembre au Westin Nova Scotian de Halifax. Le Comité des opérations continue d'examiner les questions liées à la sûreté et les membres ont assisté atelier sur la stratégie du Canada en matière de sûreté des transports, à la mi-juin, à Ottawa. D'autres étudieront les répercussions du système de gestion de la sûreté au Canada, et le travail se poursuit en ce qui a trait à l'élaboration d'une politique pratique de la sûreté côté eau dans les ports. Le Comité de l'environnement suit un certain nombre de questions et a organisé un atelier au début de juin afin de faire avancer le plan d'action de l'Association pour l'environnement. Le Groupe de travail sur les PTLIF surveille les développements en ce qui a trait à un régime d'impôt juste et équitable en vertu de la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*, et il y aura une mise à jour à ce sujet pendant la Conférence annuelle.

Un autre comité du Conseil poursuit son travail sur les modifications à la *Loi maritime du Canada*. Il espère que de meilleurs changements pourront être proposés sous peu. Des réunions ont été prévues à ce chapitre et les membres recevront bientôt des renseignements à ce sujet.

En ce qui a trait à la gestion générale, l'Association continue d'attirer des membres associés et affiliés afin d'élargir sa base d'adhésions et de consolider sa voix sur les questions portuaires. Le Comité de direction du Conseil a aussi finalisé un nouveau plan d'affaires qui portera sur les objectifs courants du plan stratégique de l'Association. La vérification des communications se poursuit et sera finalisée au cours des semaines à venir et présentée à l'AGA. Enfin, le président sortant de l'AAPC, Gordon Houston, ainsi que Allan Baydala, président-directeur général de l'Administration portuaire du North-Fraser, ont récemment reçu le Prix pour acte de bravoure de l'Association, à Richmond, C.-B. Cette décoration était remise pour la première fois depuis plusieurs années et il est bon de voir que l'Association accorde toujours une grande importance à ses traditions, incluant ses prix, dont la Médaille de mériter remise une fois l'an et le Certificat de distinction qui a eu plusieurs récipiendaires au cours des dernières années.

Au plaisir de vous voir à Oshawa!

La présidente du Conseil,
Donna Taylor



L'Association des administrations portuaires canadiennes a été créée en 1958 et regroupe les ports, les havres et les intérêts maritimes connexes en une seule association nationale. Les administrations portuaires canadiennes manutentionnent collectivement plus de 100 milliards \$ en marchandises par année. L'AAPC constitue la principale association pour la défense et le progrès de l'industrie portuaire canadienne. Ses membres apportent une importante contribution à l'économie locale, régionale et nationale du Canada



TRAVAUX DU CONSEIL

Manuel de gouvernance pour l'AAPC : Le Comité de la gouvernance du Conseil a demandé des commentaires au sujet de son mandat proposé et il fixera le calendrier de ses prochaines réunions afin de discuter de ce sujet.

Évaluation du séminaire sur la gouvernance : En raison de l'importance d'une bonne gouvernance dans les administrations portuaires canadiennes, il a été proposé que cette conférence se tienne une fois l'an plutôt qu'aux deux ans. Cet événement constitue également une bonne source de revenus pour l'Association et lui permet ainsi d'en faire plus au nom de ses membres. L'évaluation du dernier séminaire s'est avérée des plus positive, mais certains participants voudraient qu'on trouve de nouvelles façons de présenter les grands concepts de la gouvernance. Il a été recommandé qu'on organise le prochain séminaire dans une autre ville, les trois derniers ayant eu lieu à Toronto, et que le Comité des lois songe à de nouvelles approches en général pour cet événement.

Plan d'action du Canevas d'avenir pour l'industrie maritime : Le plan d'action du Canevas d'avenir a été élaboré par l'Alliance de l'industrie maritime du Canada (AIMC) et des efforts sont déployés afin de mettre en oeuvre tous les aspects de ce plan. Des réunions sont prévues avec Transports Canada et d'autres

ministères pour déterminer les prochaines étapes concernant les grandes priorités du plan.

Examen de la LMC : Les membres ont discuté du programme législatif du nouveau gouvernement et ont souligné certains sujets de la plateforme électorale qui sont prioritaires; ils craignent notamment que d'autres lois importantes en transports n'aillent pas de l'avant.

Ils estiment que l'Association doit s'en tenir aux cinq sujets convenus l'automne dernier par tous les membres collectifs en ce qui concerne les amendements au projet de loi C-61. La même lettre a été envoyée au nouveau Ministre des Transports et suivie de plusieurs réunions avec lui et son personnel.

Plan d'affaires de l'AAPC : Un projet de plan d'affaires a été présenté au Conseil pour examen et commentaires. On a discuté du rôle des plus petits ports qui sont déjà membres de l'Association et d'autres ports locaux du Canada. Il a été suggéré que le Comité de direction étudie le projet de plan d'affaires et fasse un rapport à ce sujet au Conseil, à sa réunion de mai. Le directeur exécutif pourrait fournir, à mesure, les commentaires reçus des membres du Comité de direction.



TABLE DES MATIÈRES

Travaux du Conseil.....	2	Profil d'un membre affilié.....	11
Conférence annuelle	3	Digne de mention.....	11
Travaux des comités.....	3	Regard sur Ottawa	12
Prix pour acte de bravoure.....	4	Allées et venues à Ottawa.....	15
Médaille du mérite.....	4	Événements à venir	16
Activités portuaires	5	Prochaines réunions du Conseil de l'AAPC..	16
Profil d'un président de conseil d'APC	7	Assemblées et conférences à	
Nominations ro - ro	8	venir de l'AAPC	16
Scène internationale.....	8	Prochain congrès de l'AAPC.....	13
Multimodal.....	10	Conseil d'administration	
Dans les médias.....	10	de l'AAPC (2005-2006).....	14
Profil du PDG d'une APC.....	10		





⇒ TRAVAUX DU CONSEIL (suite)

Recrutement de membres : L'Association continue de chercher de nouveaux membres dans deux catégories : associé et affilié. Un certain nombre d'initiatives ont été entreprises au cours des dernières semaines afin d'attirer de nouveaux membres du domaine portuaire et connexe et qui tirent profit du travail permanent des grands ports canadiens, membres collectifs de l'Association.

Proposition de vérification des communications : Comme le prévoyait le Plan stratégique de cette année, une proposition officielle de vérification des communications a été approuvée par le Conseil. Il a été suggéré que le rapport de cette vérification soit présenté au Comité de direction avant d'être remis au Conseil. La vérification se poursuit.



◆◆ Conférence annuelle ◆◆

La Commission de port d'Oshawa sera l'hôte de la 48^e AGA et Conférence annuelle de l'Association, du 13 au 16 août, à Oshawa. Un programme d'affaires très intéressant a été préparé et il portera notamment sur l'infrastructure, la sécurité, l'environnement, l'imposition et plus encore. Le programme d'activités sociales organisé par la Commission portuaire sera hors pair et comprendra des soirées ayant pour thème le Moyen-Âge, le Wild West et le Great Gastby. On profitera des nombreux attraits locaux qui rendront cette conférence annuelle mémorable pour tous les participants.

TRAVAUX DES COMITÉS

Environnement

Le Comité de l'environnement s'est activé au cours des derniers mois et a examiné divers enjeux importants pour la communauté portuaire canadienne. Outre les nombreuses conférences téléphoniques qu'il a tenues, le comité se réunira une journée entière à Vancouver en juin afin d'étudier ces divers enjeux et d'établir des plans d'action concrets. Les membres ont notamment discuté du contrôle des émissions de soufre et des efforts déployés en ce sens afin que la communauté portuaire joue un rôle positif pour restreindre les émissions provenant du secteur maritime. Il a aussi été question des initiatives de réglementation et des études du gouvernement sur les installations de réception des déchets d'hydrocarbures, des programmes pour navires écologiques, des eaux de lest, du recyclage des navires et de l'élimination en mer. Le comité a aussi examiné l'ébauche du document sur le secteur maritime et a fourni des commentaires à Transports Canada au sujet de sa Stratégie de développement durable qui sera déposée devant le Parlement à l'automne.

Opérations

La sécurité demeure bien visible sur le radar du Comité des opérations nationales. Celui-ci continue de surveiller plusieurs importantes initiatives et il fournit des commentaires directs. Les membres du comité assisteront à un atelier sur le Plan d'action en matière de sécurité des transports au Canada, qui aura lieu à Ottawa à la mi-juin. Il y a aussi des communications soutenues avec Transports Canada concernant trois domaines précis de la sécurité maritime, à savoir : la vérification des antécédents des travailleurs portuaires, l'éventuelle politique en matière de sécurité au bord de l'eau et les exigences connexes en matière de police et le programme de contribution pour les installations maritimes au Canada. Les membres du comité étudient également des projets pilotes pour la technologie de sécurité, qui pourraient s'appliquer aux ports canadiens. Enfin, le comité participe à des efforts concertés avec l'Association canadienne de normalisation et le ministère de la Sécurité publique visant l'élaboration de normes de protection civile pour le Canada. ⇒



⇒ TRAVAUX DES COMITÉS (suite)

Gouvernance

Le Comité de la gouvernance prépare le prochain séminaire qui aura lieu à Halifax le 31 octobre et le 1^{er} novembre 2006 à l'hôtel Westin Nova Scotian. Les membres recevront sous peu tous les détails concernant le programme. Le comité songe aussi à procéder à un examen complet des lois et des règlements qui ont des répercussions sur les ports canadiens, et la liste est longue.

PTLIF

Après l'atelier sur les PTLIF auquel ont assisté des représentants de tous les membres collectifs, en février dernier à Ottawa, il y a eu plusieurs discussions informelles avec d'importants fonctionnaires fédéraux afin de surveiller l'élaboration des « meilleures pratiques » visant l'application de la *Loi sur les PVRI*. Deux séances seront consacrées à cette question à la Conférence annuelle d'Oshawa. La communauté portuaire pourra exprimer son point de vue et un représentant de la Fédération canadienne des municipalités sera présent.

L'Association et ses intervenants

L'Association collabore comme toujours avec les intervenants du secteur maritime à chaque occasion qui se présente. Elle travaille notamment avec l'Alliance de l'industrie maritime du Canada qui compte huit associations maritimes canadiennes. Ce groupe a organisé une réception à Ottawa, dans le cadre de la Journée maritime nationale, pour souligner l'importante contribution du secteur maritime. De nombreux députés, fonctionnaires fédéraux, représentants d'autres associations en transports et de l'industrie maritime, incluant les transporteurs, les ports, les exploitants de terminaux et les chargeurs, ont assisté à cet événement.

L'Association a également été invitée à faire partie du Groupe consultatif national de Transports Canada pour la Stratégie triennale de développement durable du ministère. Plusieurs rencontres ont eu lieu afin de préparer les ateliers qui se dérouleront en juin d'un bout à l'autre du Canada.



PRIX POUR ACTE DE BRAVOURE

Keith Finsterwald et l'agent Gerry Proctor ont reçu le prix pour acte de bravoure de l'AAPC en reconnaissance d'actes de courage exemplaires dans un milieu maritime canadien pour les efforts qu'ils ont déployés au bord du fleuve Fraser, en janvier 2006. Un camion avait frappé l'accotement et plongé dans le fleuve. Keith Finsterwald, 31 ans, se trouvait à proximité et s'est tout de suite jeté à l'eau et a demandé de l'aide. L'agent Proctor, 38 ans, est arrivé, a enlevé son manteau et a sauté dans les eaux glaciales pour venir en aide à la passagère affolée. La jeune femme de 21 ans, de New Westminster, avait une jambe cassée et hurlait afin qu'on sauve son ami aussi. Malheureusement, pendant qu'on la portait sur le rivage, le camion a coulé et le corps de son ami (âgé de 31 ans) a été repêché 45 minutes plus tard par les plongeurs de la Garde côtière.

Le prix a été remis le 18 mai au bureau de l'Administration portuaire du North-Fraser (APNF) par l'ancien président du Conseil de l'Association, Gordon Houston, PDG de l'Administration portuaire de Vancouver, et par Alan Baydala, PDG de l'APNF.

MÉDAILLE DU MÉRITE

Le Conseil d'administration de l'Association a approuvé la candidature proposée pour le prestigieux prix de la médaille du mérite. Le récipiendaire de cette année est M. Jack D. Leitch, président du conseil d'Upper Lakes Group Inc. Cette compagnie est propriétaire et exploitant de 13 vraquiers et de 8 navires autodéchargeurs qui transportent des marchandises en vrac sur les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent depuis bon nombre d'années, et est aussi propriétaire d'élevateurs à grain à Thunder Bay et à Trois-Rivières, Québec. Le prix lui sera remis le lundi 14 août 2006 dans le cadre de la prochaine Assemblée générale annuelle et Conférence de l'AAPC qui se déroulera du 13 au 16 août 2006 au Holiday Inn d'Oshawa. La médaille du mérite « souligne le travail ou les services remarquables ayant de préférence une influence nationale, d'un particulier, d'un établissement ou d'un organisme du domaine maritime, portuaire ou du transport maritime ».



ACTIVITÉS PORTUAIRES

Sept-îles : Sept-Îles a enregistré de très bons résultats en 2005 : le trafic de marchandises a progressé de 5 millions de tonnes métriques, atteignant au total 22 450 000 tonnes métriques. Toutes les catégories de fret ont connu une augmentation, le terminal La Relance ayant enregistré la plus forte hausse; en effet le volume d'activités y a doublé pour atteindre 1 555 000 tonnes métriques. Le trafic maritime a été plus intense, 550 navires ayant fait escale au port en 2005.

Hamilton : L'Administration portuaire de Hamilton a annoncé la signature d'une entente à long terme avec Federal Marine Terminals (FMT), un locataire de longue date. Cette entente prolonge le bail de cette compagnie respectée d'arrimage et d'exploitation de terminal pour une durée de 15 ans au port. L'entente prévoit que l'APH et FMT feront d'importants investissements en capital afin de renouveler et de moderniser l'infrastructure des jetées 12 et 14, l'objectif final étant de transformer ce secteur en un terminal moderne pouvant manutentionner un volume accru de marchandises internationales. Fednav Inc, l'exploitant de navires de Montréal et société mère de FMT, est le plus important exploitant de navires hauturiers au Canada et transporte le plus gros volume de fret international en provenance et à destination des Grands Lacs. Hamilton abrite le plus gros et le plus important terminal de marchandises de la compagnie au Canada et constitue la plaque tournante des Grands Lacs canadiens pour le service transatlantique « Falline » de Fednav.

Vancouver : Le bureau de

l'Administration portuaire de Vancouver, à Canada Place, a obtenu le prix OR LEED-CI (Leadership in Energy and Environmental Design for Commercial Interiors). Cela souligne la dernière réalisation de l'APV qui veut être un chef de file en responsabilité environnementale. En 2004, l'APV a déménagé ses locaux dans son propre édifice à l'extrémité nord de la gare maritime de Vancouver, à Canada Place. Ce déménagement lui a permis de réunir ses employés sous un même toit, alors qu'ils étaient auparavant répartis dans divers bureaux d'un édifice du centre-ville.

Halifax : La compagnie Cerescorp a annoncé récemment qu'elle a acheté deux des grues super post-panamax les plus poussées au monde sur le plan technologique pour son terminal à conteneurs Fairview Cove, au Port de Halifax. Grâce à cet achat, Cerescorp devient propriétaire et exploitant de six grues au terminal – trois portiques super post-panamax d'une capacité de 65 tonnes et trois portiques d'une capacité de 40 tonnes qui pourront manutentionner plus de 400 000 conteneurs par année. Les nouvelles grues seront expédiées depuis l'installation de Liebherr Container Cranes Ltd. à Killarney, en Irlande. Liebherr est l'un des plus gros fabricants de grues au monde et jouit d'une solide réputation au chapitre des opérations de grues dans les ports de la côte est américaine. Les nouvelles grues super post-panamax de Cerescorp peuvent manutentionner 22 conteneurs et sont capables de travailler avec les plus gros mégas porte-conteneurs au monde. Elles viennent compléter la capacité de

mouillage du Port de Halifax, soit 16,8 m (55 pi) de postes de mouillage en eau profonde. La grue doit être livrée à l'été 2007.

Halifax : Karen Oldfield a été reconnue comme l'un des 50 meilleurs PDG du Canada atlantique par la revue Atlantic Progress. Ce prix vient s'ajouter à celui que la revue Canadian Business lui a décerné il y a quelques années et qui l'inscrivait sur la liste des « 40 meilleurs dirigeants de moins de 40 ans ». Félicitations!

St. John's : Depuis le récent parachèvement de son programme de réaménagement portuaire de 24 millions \$, le Port de St. John's a établi trois nouveaux records au chapitre des recettes brutes, des volumes de marchandises et des arrivées de navires. En 2005, l'APSJ a atteint des recettes brutes sans précédent : 4,482 millions \$, une hausse de 9,5 % par rapport aux recettes de 2004. Le bénéfice net dérivé de ces recettes se chiffrait à 0,381 millions \$. La principale croissance des marchandises en 2005 était au chapitre des marchandises générales (qui comprennent les automobiles, le divers, les conteneurs et les remorques), qui ont progressé de 0,5 % comparativement au rendement record de 2004. Depuis que le Port de St. John's est devenu une administration portuaire canadienne, il y a sept ans, les marchandises générales ont augmenté de près de 20 %. Les activités d'Océanex au terminal Main du port demeurent une importante composante de ce volume, soit plus de 43 % de l'ensemble des cargaisons transportées par voie d'eau et manutentionnées dans cet endroit. Au total, 1 250 navires sont entrés au Port de St. John's en 2005, un





⇒ ACTIVITÉS PORTUAIRES (suite)

record absolu. En 2005, le Port de St. John's a accueilli 11 904 croisiéristes, une hausse de 50 % par rapport à 2004. Vingt navires de croisière feront escale au Port en 2006.

Toronto : L'Administration portuaire de Toronto a récemment signé une entente d'exploitation de transporteur commercial avec REGCO Holdings Inc. pour l'exploitation d'un transporteur régional à partir de l'Aéroport du centre ville de Toronto, qui commencera un peu plus tard cette année. REGCO a annoncé que sa ligne aérienne régionale détenue en propriété exclusive desservira plusieurs marchés régionaux du Canada et des États-Unis. L'APT a aussi annoncé qu'elle procédera à la construction des installations de transfert des passagers de traversier sur la terre ferme et à l'ACVT après avoir terminé l'évaluation environnementale des effets potentiels de ce projet sur l'environnement. Ces installations amélioreront l'accès des passagers de traversier. Un nouveau traversier, qui remplacera le Windmill Point en service depuis les années 1950 et désuet, commencera à assurer le service cette année.

Prince Rupert : L'Administration portuaire de Prince Rupert a attiré de nouvelles lignes de croisière pour la saison 2006. En effet, l'Infinity et le Mercury, de Celebrity Cruises, et le Seven Seas Mariner de Regent Seven Seas Cruises et le Norwegian Sun de Norwegian Cruise Line feront escale à la gare maritime Northland. Le Port travaille diligemment avec d'autres organismes et groupes d'affaires afin de diversifier les initiatives qui permettront d'élargir le programme d'excursions à terre et d'améliorer les escales des visiteurs.

CGVMSL : Des dirigeants des sociétés canadiennes et américaines de la Voie maritime du Saint-Laurent et d'autres compagnies maritimes et de transport se sont récemment rendus

en Chine afin de promouvoir les activités pour la voie navigable intérieure. Bien que le transport en arrière-pays nord-américain en provenance de la Chine via le fleuve Saint-Laurent et la voie maritime nécessiterait un long détour par le canal de Panama ou de Suez, les dirigeants de la voie maritime estiment qu'il y a des avantages. Par exemple, les navires en provenance de la Chine pourraient éviter la congestion dans les ports de la côte ouest comme ceux de Los Angeles et de Vancouver, alors qu'un itinéraire entièrement par voie d'eau vers des villes comme Chicago pourrait coûter moins cher que d'ajouter une portion de transport ferroviaire à partir de la côte ouest. La délégation composée de 23 dirigeants a fait la promotion de partenariats d'affaires à Beijing, Shanghai, Hong Kong et Shenzhen. Outre la voie maritime, les délégués représentaient les ports de Québec, Hamilton, Cleveland et Toledo, l'Association internationale des débardeurs et les compagnies de transport maritime comme Upper Lakes Group Inc.

Vancouver : Les activités de croisière au Port de Vancouver ont débuté il y a une centaine d'années; les passagers voyageaient alors à bord de bateaux à vapeur à aubes et de cargos. En 1986, Vancouver a été l'hôte de l'Exposition mondiale, et le pavillon du Canada et la gare maritime, appelés Canada Place, furent construits pour accueillir 300 000 croisiéristes lors de 233 traversées. Vingt ans plus tard, le port accueillera, en 2006, 28 navires faisant environ 275 traversées pendant la saison, amenant plus de 900 000 croisiéristes à Vancouver. L'industrie des croisières apporte d'importants avantages économiques au Canada, dont 1,3 milliard \$ en extrants économiques et 567 millions \$ en PIB au total par année. Chaque traversée passant par Vancouver génère environ 2 millions \$ en retombées

économiques locales et provinciales.

Saint John : L'Administration portuaire de Saint John a connu des réussites dans trois secteurs d'activités au cours du premier trimestre : les produits forestiers, les croisières et les cargaisons liées à des projets. Le nombre total de navires confirmés est passé à 33 et le nombre total de croisiéristes et de membres d'équipage atteindront respectivement 87 300 et 35 000, ce qui aura des retombées économiques de 9 millions \$ sur la région. Par ailleurs, Furncan Marine a obtenu un contrat d'exportation de cargaisons liées à un projet au terminal de Lower Cove. Près de 500 pièces d'équipement démontées seront transférées de la cale sèche de Lower Cove par camion et par barge et expédiées vers l'Inde. Les expéditions de produits de pâtes ont repris au Port de Saint John au cours du dernier mois avec le début des opérations à l'usine AV Nackawic. La réintroduction de marchandises de cette usine a mené à la reprise d'un service régulier de la compagnie Star Shipping, de Bergen, en Norvège. Les marchandises de cette usine auront un impact positif sur la main-d'œuvre portuaire, l'exploitant du terminal (Logistec Stevedoring Atlantic, Inc.) et l'Administration portuaire, de même que sur de nombreux services portuaires et industries de transport connexes.

Vancouver : L'Administration portuaire de Vancouver (APV) a récemment instauré de nouvelles exigences plus rigoureuses pour son système de délivrance de permis pour les camions (SDPC). Ces exigences comprennent des normes plus strictes en matière de sûreté, de sécurité et d'environnement, qui s'appliqueront à tous les camions porte-conteneurs et à toutes les activités connexes dans les ports de la vallée du bas Fraser. Soulignons que ces mêmes règlements s'appliqueront également au camionnage à l'Administration portuaire





⇒ ACTIVITÉS PORTUAIRES (suite)

du fleuve Fraser. Les nouvelles exigences font partie de la réaction de l'APV au retrait, l'été dernier, des services de la plupart des transporteurs par camion de la vallée du bas Fraser. Les exploitants de camions porte-conteneurs auront 60 jours pour se conformer aux changements qui visent à améliorer le trafic de camions porte-conteneurs sur les routes de la vallée du bas Fraser et à réduire les temps d'attente aux guérites, à favoriser la conduite prudente des camionneurs et à réduire les émissions. Le respect des systèmes de réservation de terminaux à conteneurs figure parmi les principales nouvelles dispositions de délivrance de permis qui doivent être respectées. Par ailleurs, les heures d'ouverture des guérites de camions seront prolongées.

Fleuve Fraser : Fraser Surrey Docks a établi un nouveau record au port du fleuve Fraser : la compagnie a reçu une expédition record d'acier déchargé d'un seul navire lorsque le M.V. SANKO REJOICE a livré 38 237 tonnes d'acier au terminal de marchandises générales. La réception, qui a eu lieu à bord du navire le 22 mars pour célébrer cette livraison record, réunissait des représentants de la compagnie maritime et des principaux importateurs d'acier de l'Ouest canadien. Ed Kargl,

vice-président de l'expansion commerciale à l'APFF, et Bill Wehnert, vice-président des ventes et du marketing chez Fraser Surrey Docks, ont remis chacun au capitaine Baijal Sharad une plaque commémorant cette occasion inédite, ainsi qu'un cadeau à l'agent d'affrètement, M. Chun-Bae Lee, gestionnaire adjoint principal de SK Shipping, de Séoul, en Corée.

Halifax : Le Port de Halifax a célébré l'arrivée du nouveau service de ligne de conteneurs de Maersk entre le Moyen-Orient (MECL 2) et la côte est d'Amérique du Nord via le canal de Suez. Maersk est revenue à Halifax après une brève interruption de service. Le Maersk Duisburg, un des huit navires assurant ce service hebdomadaire, a fait son escale inaugurale à Halifax en avril. Halterm Limited fournit les services de manutention des conteneurs au Port de Halifax. Le président de Halterm, Doug Rose, estime que ce nouveau service augmentera les volumes de conteneurs de 30 à 35 % au terminal Halterm. Maersk est la plus importante ligne de transport maritime de conteneurs au monde; elle compte plus de 500 porte-conteneurs et 1 400 000 conteneurs.

Halifax : National Gypsum

Canada Ltd., un important fabricant de panneaux muraux de gypse, célébrera 50 ans d'exploitation minière à sa carrière de Milford, en Nouvelle-Écosse, le 13 octobre prochain. La compagnie a débuté ses activités à Milford Station en 1954, maintenant la plus grande carrière de gypse au monde, qui alimente en roches les huit usines de la compagnie sur la côte est. Cette année, la carrière produira environ 3,8 millions de tonnes courtes. De plus, la compagnie vend du gypse à BPB pour son usine du Nouveau-Brunswick, et les producteurs de pommes de terre utilisent environ 20 000 tonnes de gypse par année pour enrichir leur sol.

Confirmation de la Porte d'entrée du Pacifique : L'honorable David Emerson, ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler, a rencontré à Vancouver les représentants du Greater Vancouver Gateway Council dans le cadre de l'engagement du gouvernement fédéral à tenir des consultations soutenues avec les intervenants clés du secteur privé et du gouvernement dans l'Ouest.



PROFIL D'UN PRÉSIDENT DE CONSEIL D'APC

George A. Adams

George Adams a pris sa retraite de MacMillan Bloedel en 1997 après y avoir travaillé comme vice-président des transports. Il a également occupé le poste de PDG de la Canadian Transport Company à partir de 1981 et ses responsabilités couvraient toutes les activités de transport maritime et terrestre. M. Adams a été administrateur de nombreux organismes, dont l'Administration portuaire de Vancouver (de 1999 à 2003), l'Administration de pilotage du Pacifique (de 1991 à 1999), le Vancouver Maritime Museum (de 2000 à 2003), la B.C. Maritime Employers' Association (de 1981 à 1997), la Chamber of Shipping of B.C. (de 1981 à 1993), la Shipowners Mutual Strike Insurance Association (de 1982 à 1997), Mercator Chartering Limited (de 1975 à 1997), Empire International Stevedoring Services Limited (de 1991 à 1997), le Chartered Institute of Logistics and Transport (depuis 1986), la Vancouver Maritime Arbitrators' Association (de 1992 à 1995) et la Missions to Seamen (de 1988 à 1994). M. Adams est capitaine et fellow du Chartered Institute of Logistics and Transport.



NOMINATIONS RO - RO

Québec : Le mandat de M. Yvon Bureau, de Québec (Québec), au conseil de l'Administration portuaire de Québec a été renouvelé pour une période supplémentaire de trois ans. Natif de Stoneham (Québec), M. Bureau a obtenu en 1965 un baccalauréat avec grande distinction en sciences appliquées de l'Université Laval et, la même année, est devenu membre de l'Ordre des arpenteurs géomètres du Québec. Durant plus de 30 ans, il a occupé divers postes au Conseil des ports nationaux (port de Québec), puis à la Société du port de Québec qui l'a remplacé, dont celui de président-directeur général intérimaire. Il a aussi été président de la Maison du marin de Québec et président de l'Association des ports et havres du Canada. Il est à l'heure actuelle directeur du Club des matinaux de Charlesbourg et membre actif du Théâtre des aînés de Charlesbourg.

Pilotage des Laurentides : M. Michel Beuregard, de Carignan au Québec, a été nommé président du conseil à temps partiel de l'Administration de pilotage des Laurentides. La nomination proposée sera soumise au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités, aux fins d'examen. M. Beuregard détient un baccalauréat ès arts du Collège Sainte-Marie. En 1978, il s'est joint à Clarke Transportation où il a occupé plusieurs postes opérationnels, y compris celui de gestionnaire de l'exploitation. En 1978, il a

commencé à travailler pour Cast Container où il est devenu vice-président de Cast North America. En 1987, il a été nommé vice-président exécutif de Cast North America (1983) Inc. En 1995, il est devenu président de la compagnie Terminaux Montréal Gateways et, en 2001, président de CP Ships (Canada) Agencies Ltd. M. Beuregard a siégé à plusieurs conseils d'administration, comme président de l'Association des employeurs maritimes, membre et président du conseil d'administration de la Fédération maritime du Canada, vice-président du conseil d'administration d'Edicom et membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Montréal.

APGL : M. Brian Charles Ducharme, de Windsor, Ontario, a été nommé président du conseil de l'Administration de pilotage des Grands Lacs. M. Ducharme a obtenu son baccalauréat ès arts de l'Université de Windsor en 1972, et son baccalauréat en droit en 1977. Il a été reçu au Barreau de l'Ontario en 1978 et possède en ce moment son propre cabinet. M. Ducharme a été vice-président du Windsor Club, membre et président du conseil d'administration de la Hiatus House, une maison d'hébergement pour les femmes et enfants violentés de la région de Windsor, président-fondateur de la Clinique juridique bilingue de Windsor-Essex, et ancien commodore du Windsor Yacht Club.



SCÈNE INTERNATIONALE

L'AAPA APPLAUDIT LE *SENATE APPROPRIATIONS SUPPLEMENTAL BILL*

L'American Association of Port Authorities (AAPA) a félicité le U.S. Senate Appropriations Committee (Comité sénatorial des crédits) d'avoir approuvé l'*Emergency Supplemental Appropriations bill* (le projet de loi sur les crédits supplémentaires d'urgence) pour l'exercice 2006, qui donnera un important coup de pouce au financement de la sécurité des ports de mer américains. Dans le cadre de ce projet de loi, le comité a approuvé une modification proposée par le sénateur Robert Byrd (D-WV), qui fournirait des ressources additionnelles de

648 millions \$ pour les moniteurs-portiques de radiation, les inspections des conteneurs, les inspections portuaires et les subventions pour la sécurité des installations portuaires.

Au total, ce projet de loi affectera 106,5 milliards \$ aux fonds d'urgence, dont 72 milliards \$ pour la guerre contre le terrorisme et 27 milliards \$ pour les efforts de rétablissement après les ouragans. La modification au projet de loi comprenant 648 millions \$ pour la sécurité portuaire inclut 227 millions \$ supplémentaires pour le programme fédéral de sécurité portuaire, 211 millions \$ pour les Douanes et la protection des frontières (CBP) en vue d'acheter 60 nouveaux systèmes d'inspection





⇒ SCÈNE INTERNATIONALE (suite)

des conteneurs à marchandises, 23 millions \$ pour l'embauche de 50 autres inspecteurs portuaires (CBP), 23 millions \$ pour tripler le nombre des spécialistes en plans de sécurité portuaire pour la Garde côtière américaine, 32 millions \$ pour l'embauche, par CBP, de 85 spécialistes en sécurité des conteneurs de marchandises et 132 millions \$ pour installer 300 nouveaux moniteurs-portiques dans les ports de mer américains pour vérifier si les conteneurs transportent des matières radioactives.

Création d'une entente

Les milliards de dollars investis sur la côte ouest américaine depuis des décennies font durer le rêve californien. Le gouverneur de la Californie et l'assemblée législative de l'État ont conclu une entente qui veille à l'avenir de la Californie et tient compte de ses besoins d'infrastructure d'une manière détaillée et responsable sur le plan fiscal. Voici les faits saillants de l'entente :

• **Allègement de la congestion : 4,5 milliards \$**

* Des fonds pour accroître la capacité, améliorer les opérations et les temps de déplacement dans les couloirs de voyage à forte congestion.

Transport public : 4,0 milliards \$ pour le transport public et interurbain, le réseau de chemin de fer de banlieue et les opérations de transit maritime.

* Les projets comprennent de nouvelles mises de fonds, des projets de réaménagement, des améliorations des services capitaux et à la sécurité, des travaux de modernisation et des projets de transport rapide par autobus.

• **Infrastructure maritime, terrestre et aéroportuaire : 3,1 milliards \$** pour alléger la congestion du trafic le long des principaux couloirs commerciaux, améliorer les installations de transport ferroviaire de marchandises et les mouvements de marchandises des ports aux marchés.

* 1,0 milliard \$ pour améliorer la qualité de l'air en réduisant les émissions provenant des activités liées aux opérations portuaires et aux mouvements de marchandises.

* 100 millions \$ seront également destinés à l'amélioration de la sécurité des ports, des havres et des gares maritimes.

• **State Transportation Improvement Program (STIP) : 2,0 milliards \$** pour augmenter les fonds du STIP, un programme quinquennal d'amélioration des immobilisations pour les projets de transports régionaux et de l'État.

• **Route 99 : 1,0 milliard \$** pour améliorer cette autoroute qui s'étend sur 400 milles dans la Central Valley.

• **Rues et routes locales : 2,0 milliards \$** pour améliorer les installations de transport locales en réparant et en modernisant les rues et les routes locales, en réduisant la congestion du trafic local, en améliorant le flux du trafic et en améliorant la sécurité routière.

• **Fonds de contrepartie pour les comtés : 1,0 milliard \$** pour les comtés qui ont amassé des fonds localement pour les projets de transport.

• **Autoroutes : 750 millions \$** pour les projets de sécurité, de remise en état et de préservation de la chaussée des autoroutes.

• **Infrastructure ferroviaire : 250 millions \$** pour les croisements et la construction de ponts au-dessus des voies ferrées.

Reconnaissance environnementale

Kawasaki Kisen Kaisha, Ltd. ("K" Line) a été reconnue pour sa contribution à la conservation de l'environnement en 2005 par le Long Beach Board of Harbor Commissioners, qui a mis sur pied un programme volontaire de réduction de la vitesse des navires afin de diminuer la pollution de l'air causée par le gaz d'échappement dans certaines eaux désignées. Le Port décerne un fanion vert aux navires et aux transporteurs océaniques qui respectent les critères de conservation de l'environnement. Une centaine de transporteurs ont reçu ce prix en 2005 et "K" Line figurait parmi les 6 meilleurs (et elle était la seule compagnie japonaise) à avoir mérité la reconnaissance environnementale spéciale d'exploitant le plus écologique remise par le Port.





MULTIMODAL

Le CN et les Douanes

La Compagnie de chemin de fer Canadien national (CN) a lancé un service de dédouanement pour les expéditions entrant au Canada en provenance des États-Unis ou d'outremer. Grâce à ce service, CN pourra faire dédouaner électroniquement les expéditions par l'entremise de Douanes Canada. D'autres tâches comprennent le dédouanement des produits importés, les instructions de livraison, le paiement des droits, le maintien des dossiers et la réponse qu'émet l'Agence des services frontaliers du Canada après le paiement. Le service s'appliquera aussi à CN WorldWide, filiale internationale d'expédition de marchandises de la compagnie.

DANS LES MÉDIAS...

Bouleversements et révolution marquèrent l'année 1956. Les Hongrois se soulevèrent contre l'Union soviétique (et furent écrasés brutalement par les troupes russes). La crise de Suez éclata lorsque le président d'Égypte, le colonel Gamal Abdel Nasser, nationalisa le canal de Suez. De son côté, Elvis Presley transforma à tout jamais le monde de la musique par ses succès comme Heartbreak Hotel, dont la sortie eut lieu cette même année. On se souvient moins du fait que l'année 1956 fut aussi témoin d'une tout autre révolution. En effet, le 26 avril, un « vieux sseau de boulons », comme le décrivait un journaliste, quitta le port de Newark, au New Jersey, pour longer la côte est américaine à destination de Houston, Texas. Le navire – un bateau-citerne de la Deuxième guerre qui avait été converti – avait une étrange apparence. Toutefois, avec un pont renforcé transportant 58 boîtes de métal, l'Idéal-X de Malcom McLean lançait le tout premier service de porte-conteneurs et, par le fait même, une idée qui aurait de profondes répercussions sur le monde entier.

L'année 2006 marque le 50^e anniversaire de la boîte et de cette audacieuse traversée et c'est le moment de songer à l'incidence qu'a eue sur la planète le conteneur d'expédition. Depuis la fin des années 1960, cette boîte d'acier transforme le commerce mondial. Une révolution secrète s'est déroulée en plein sous notre nez. Peu de gens remarquent les conteneurs, mais ils transportent dorénavant plus de 90 p. 100 des échanges commerciaux mondiaux. Comme Marc Levinson l'affirme dans son récent livre intitulé *The Box: How the Shipping Container Made the World Smaller and the Economy Bigger*, cet objet de métal sans prétentions allait préparer la voie de la globalisation. Malcom McLean, le génie créateur du conteneur d'expédition, était un camionneur de la Caroline du Nord qui avait observé le chargement de balles de coton sur un navire, au New Jersey, et s'était dit qu'il serait plus facile de hisser la remorque entière à bord.

PROFIL DU PDG D'UNE APC

Bill Mills est PDG de l'Administration portuaire de Nanaimo et il avait commencé à travailler pour son prédécesseur, la Commission de port de Nanaimo, en 1986. Depuis, il a dirigé d'importants changements organisationnels et opérationnels au port, dont le passage de commission portuaire à administration portuaire, en vertu de la *Loi maritime du Canada*. Bill est devenu comptable agréé en 1970 et a débuté sa carrière chez Thorne Riddell, le prédécesseur de KPMG, une firme comptable internationale. Il a été trésorier d'un collège communautaire bilingue de l'Ontario pendant dix ans puis a déménagé à Nanaimo en 1982 afin de se joindre à l'équipe administrative du Malaspina College. Il a

quitté ce poste à l'automne 1986 pour devenir vice-président de l'Administration portuaire de Nanaimo et il a par la suite accédé au poste de PDG. Bill est membre de plusieurs organismes professionnels et il participe aux activités d'associations portuaires à divers titres, dont l'Association des administrations portuaires canadiennes, l'Association of Pacific Ports, l'Association internationale des ports et havres et l'American Association of Port Authorities, dont il est présentement l'un des administrateurs. Il croit fermement que « personne n'est aussi intelligent que lorsque nous nous rassemblons », et il s'efforce de tirer le meilleur de chaque membre de son entourage.



PROFIL D'UN MEMBRE AFFILIÉ : BCMEA

La British Columbia Maritime Employers Association est une association d'employeurs non accréditée qui regroupe 67 compagnies membres. Son principal objectif est de fournir de judicieux conseils en relations de travail aux employeurs riverains de la Colombie-Britannique. Le personnel de l'association interagit quotidiennement, au nom des membres de l'association, avec les représentants de diverses sections locales et le bureau du secteur canadien de l'International Longshore and Warehouse Union (le « Syndicat »).

L'association traite les questions quotidiennes de relations de travail comme l'administration des conventions collectives, la discipline, les griefs et les audiences d'arbitrage. De plus, elle est responsable des négociations des conventions collectives au nom de ses membres. Elle participe également à la création et au maintien de divers programmes d'avantages sociaux de l'industrie. L'association travaille avec la Waterfront Employers of B.C. afin de fournir des services de paye et la compilation et la distribution d'informations statistiques pour l'industrie. Elle veille de plus à ce qu'une main-d'œuvre suffisante et qualifiée soit disponible en vue

de répondre aux besoins des membres. L'association est responsable de la formation et du perfectionnement des débardeurs. À cette fin, elle emploie des moniteurs, des rédacteurs et des illustrateurs professionnels qui participent à la préparation et à la prestation des séances de formation. L'association participe aussi à la promotion de la prévention des accidents, à la formation en matière de sécurité et à la gestion des réclamations au WCB.

La BCMEA représente les intérêts des employeurs en ce qui a trait aux questions de réglementation dans le domaine des relations du travail, de la retraite, de la réforme législative, de la réforme du Code canadien du travail, de la santé et de la sécurité, des droits de la personne et de l'équité d'emploi. De plus, elle participe activement à diverses associations en transports comme la Federal Employers Transportation and Communications (FETCO), la Western Marine Community (WMC) et la Greater Vancouver Gateway Council (GVGC).



DIGNE DE MENTION

L'excédent commercial de la Chine a presque doublé en mars

L'excédent commercial de la Chine en mars a presque doublé comparativement à cette même période l'an dernier et un expert a déclaré qu'il est impossible que l'excédent commercial annuel du pays diminue cette année. « La baisse prévue de l'excédent commercial ne correspond pas à la réalité de la situation », a déclaré Mei Xinyu, chercheur au ministère du Commerce. Il a affirmé que les excédents continuent d'augmenter en raison des perspectives économiques favorables des pays développés et de leur forte demande d'importations. Les chiffres des douanes chinoises démontrent que les excédents commerciaux du pays en mars ont monté en flèche de 98,5 % une année sur l'autre. « On ne sait pas encore exactement pourquoi ces chiffres ont grimpé en mars, mais je suis convaincu que les excédents commerciaux de la Chine ne diminueront pas considérablement cette année », a précisé M. Xinyu.

Gros navire!

Le nouveau Freedom of the Seas est récemment arrivé dans un port américain et a fait les annales en tant que plus gros navire de croisière au monde : il peut transporter plus de 5 000 personnes. L'embarquement des passagers sera assez facile, mais on se demande si la ligne de croisières pourra les évacuer efficacement en cas d'urgence. Contrairement aux compagnies aériennes, les lignes de croisière n'ont pas à prouver qu'elles peuvent faire débarquer tous les passagers dans un temps déterminé. Les exercices de sauvetage se font sans les passagers à cause du risque de blessure. →



⇒ DIGNE DE MENTION (suite)

Pistolets aux frontières

Les agents des frontières canadiennes pourront enfin porter le pistolet. Le Parti conservateur du Canada, qui dirige maintenant le pays, a concrétisé récemment sa promesse électorale en affectant 101 millions \$ au cours des deux prochaines années pour le port d'arme par les agents frontaliers.

Des ports imposants

Le Service des délégués commerciaux du Canada a déclaré que Hong Kong et deux autres ports chinois font partie des cinq ports les plus achalandés au monde. Hong Kong a manutentionné 22 millions d'EVP (unités équivalent 20 pieds) en 2005, Shanghai 18 millions et Shenzhen, 16 millions.



REGARD SUR OTTAWA

Méandres ministériels

**L'hon. Lawrence Cannon, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités**

« Le CN a récemment annoncé qu'il investira 100 millions \$ pour la reconstruction et la réfection de sa gare de triage de Memphis. Il prévoit que Memphis sera un point de destination important pour les marchandises asiatiques arrivant au nouveau terminal intermodal de Prince Rupert et cet investissement facilitera le libre mouvement des marchandises sur le continent. C'est une vision remarquable — la façon la plus rapide et la plus efficace de se rendre de Shanghai au sud des États-Unis pourrait être de passer par le nord de la C.-B. Cela démontre l'importance de la Porte d'entrée du Pacifique au Canada et l'aptitude à concurrencer les ports américains plus loin sur la côte ouest. Grâce à cette stratégie, les investissements en transport multimodal — aérien, terrestre, portuaire et ferroviaire — et en ressources humaines veilleront à ce que le Canada soit le premier choix où les économies se rencontrent afin de faire affaires avec les marchés mondiaux qui connaissent la croissance la plus rapide.

Comme mon collègue le ministre Emerson le déclarait récemment devant la Chambre de commerce de Vancouver : « Nous sommes au milieu d'une véritable révolution en ce qui a trait au commerce mondial ». La porte d'entrée du Pacifique aidera le Canada à s'adapter à cette révolution. Cela signifie des emplois pour la population de la C.-B., un service portuaire qui complète Vancouver et qui pourrait alléger une partie de la congestion dans la région. Cela signifie aussi maintenir et établir un niveau de trafic qui permettra au réseau des transports de prospérer et de croître et d'acquérir du capital en vue d'améliorations futures. Mais ce couloir ne fonctionnera que si nous réussissons à garder un débit continu et efficace aux postes frontaliers. Nous devons prouver à nos partenaires commerciaux que le transport ferroviaire est sûr et sécuritaire ». « Comprenez-moi bien : le gouvernement actuel a très certainement pris l'engagement d'investir dans notre infrastructure. Cependant, nous devons examiner toutes les options qui peuvent rendre

nos réseaux de transport aussi efficaces, efficaces et durables que possible. C'est pourquoi il est logique de transporter une plus grande part de nos marchandises par eau. Cela réduit la congestion tout en aidant à protéger notre environnement. C'est aussi plus profitable sur le plan économique. Les expéditeurs veulent tout simplement que leurs marchandises soient livrées sur les marchés de façon rentable. Il n'est pas très profitable d'expédier les marchandises par camion si ces camions sont bloqués dans la circulation. » (Conférence sur le transport maritime à courte distance, avril 2006, Vancouver).

**L'hon. Rona Ambrose, C.P., députée
Ministre de l'Environnement**

« Très bientôt, nous nous réunirons avec les provinces pour la première fois dans l'histoire de ce pays afin de lancer une stratégie nationale sur les carburants renouvelables, laquelle comportera des avantages réels et tangibles pour l'environnement et des avantages économiques pour le secteur agricole. Nous mettons de l'avant un examen tant attendu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, la politique environnementale la plus importante au Canada, afin de trouver des façons de la renforcer. Les Libéraux ont remis à plus tard l'examen, mais nous nous sommes engagés, dans notre discours du Trône, à accorder à la loi l'examen approfondi qu'elle mérite par égard pour l'environnement au Canada. Nous avons commencé à revoir l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs qui n'a pas fait l'objet d'un examen depuis 1987. »

Le budget en bref

Au cours des quatre prochaines années, le gouvernement va fournir un appui sans précédent à des initiatives visant à améliorer notre infrastructure et notre réseau de transport. Par ailleurs, le budget prévoit le renouvellement d'accords fédéraux sur l'infrastructure et sur le financement de nouvelles initiatives dans ce domaine. Les initiatives comprennent, notamment, un nouveau fonds permanent pour l'infrastructure routière et frontalière qui, au cours des cinq prochaines années, va consacrer 2,4 milliards \$ à ce chapitre.





Ce nouveau fonds va remplacer peu à peu le Fonds sur l'infrastructure frontalière. Aussi avons-nous ajouté 400 millions aux 2 milliards \$ déjà prévus dans notre programme électoral l'hiver dernier. Le nouveau Fonds pour l'infrastructure routière et frontalière va non seulement servir au financement des routes principales du réseau routier national, mais aussi à des améliorations aux postes frontaliers entre le Canada et les États-Unis. Voici certains des autres investissements clés prévus dans ce budget :

- une somme additionnelle de 2 milliards \$ pour le renouvellement du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique;
- compte tenu des besoins des petites municipalités, le budget prévoit l'affectation de 2,2 milliards \$, au cours des cinq prochaines années, pour le renouvellement du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale;
- des investissements de 591 millions \$, au cours des huit prochaines années, dans la porte d'entrée du Pacifique.

INTRODUCTION, AU PARLEMENT, DES MODIFICATIONS À LA LOI SUR LES TRANSPORTS AU CANADA

Lorsque la Loi a été déposée devant le Parlement, il a été souligné que : « Les modifications à la *Loi sur les transports au Canada* visent à établir un équilibre entre les intérêts des collectivités, des consommateurs, des navetteurs, des sociétés de transport en commun et des transporteurs aériens et ferroviaires. » Cependant, il a également été souligné que Transports Canada doit rendre compte de l'état des transports au Canada au Parlement tous les trois ans et qu'un examen de la LMC et d'autres lois liées au transport soit mené à tous les huit ans (cela signifie-t-il la LMC?); doit faire un examen des fusions et des acquisitions pour les questions d'intérêt publics, et il faut que plus de pouvoirs de décisions soient conférés au ministre, et que celui-ci puisse référer les questions relatives aux fusions à l'Office des transports du Canada qui devra fournir une réponse dans les 150 jours qui suivent. Ces questions ainsi que d'autres seront clarifiées lorsque que la Loi sera étudiée par le Comité permanent.

NOMINATION D'UN CONSEILLER CHARGÉ D'EXAMINER LES QUESTIONS TOUCHANT L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE TORONTO

Le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités Lawrence Cannon a procédé à la nomination de M. Roger Tassé pour examiner certaines décisions et questions touchant l'Administration portuaire de Toronto et les liens de transport donnant accès à l'Aéroport du centre-ville de Toronto. Cet examen vise à offrir au gouvernement du Canada une opinion provenant d'une source indépendante sur des décisions, des mesures et des transactions relatives aux propositions touchant le lien donnant accès à l'aéroport et l'exploitation de l'aéro-

port. M. Tassé pourra également tirer partie des conclusions de documents fournis par un expert en comptabilité. Son rapport sera déposé le 1^{er} septembre 2006.

L'Aéroport du centre-ville de Toronto est exploité par l'Administration portuaire de Toronto en vertu des modalités de l'entente tripartite. Cette entente a été signée en 1983 par la Ville de Toronto, les Toronto Harbour Commissioners (actuellement l'Administration portuaire de Toronto) et le ministre des Transports au nom du gouvernement fédéral, et modifiée par ces parties en 2003.

TROISIÈME TRANCHE DE FINANCEMENT POUR LA SÛRETÉ

Les installations maritimes qui cherchent à respecter le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires ont une nouvelle occasion d'obtenir des fonds substantiels. Transports Canada accepte maintenant les demandes dans le cadre de la troisième tranche de financement du Programme de contribution pour la sûreté maritime (PCSM), lancé en 2004. Le Programme, au montant de 115 millions \$, aide les ports et les installations maritimes du Canada à couvrir les coûts de la modernisation et du renforcement de leurs systèmes et programmes de sûreté. En vertu de ce programme, les ports et les autres installations maritimes peuvent présenter une demande de financement pour les aider à couvrir les coûts des nouveaux programmes et de l'équipement de sûreté requis par leur plan de sûreté. Le programme peut aussi servir au remboursement des dépenses admissibles engagées entre avril 2004 et novembre 2007. Les projets sont admissibles à un financement lorsqu'ils sont liés notamment au contrôle d'accès et à l'équipement de surveillance et de communication, comme les radios permettant les communications entre les navires et la terre. Les intéressés avaient jusqu'au 2 juin 2006 pour présenter une demande.

DÉPÔT DE LA LOI SUR LES PONTS ET TUNNELS INTERNATIONAUX

La *Loi sur les ponts et tunnels internationaux* sera bientôt modifiée. « Pour la première fois, le gouvernement du Canada met en place un cadre législatif qui lui permettra d'exercer son autorité sur les ponts et tunnels internationaux », a déclaré M. Cannon. « Les modifications proposées accorderaient au gouvernement du Canada les pouvoirs législatifs nécessaires pour veiller aux approbations relatives aux ponts et aux tunnels internationaux. Elles confèreraient au gouverneur en conseil le pouvoir d'approuver, sur recommandation du ministre des Transports, la construction ou la réfection de ponts et de tunnels internationaux et d'élaborer des règlements régissant la gouvernance, l'entretien, la sécurité, la sûreté et l'exploitation de ces ouvrages. La Loi autoriserait également le gouvernement fédéral à approuver la vente ou le transfert de propriété des ponts et des tunnels internationaux. Il existe actuellement 24 ponts et tunnels routiers internationaux et cinq tunnels ferroviaires internationaux





qui relie le Canada aux États-Unis. La grande majorité des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis transitent par ces ponts et tunnels, qui jouent un rôle essentiel dans le réseau de transport canadien.

TRANSFERT OFFICIEL DU PORT DE DALHOUSIE À DES INTÉRÊTS LOCAUX

Transports Canada a cédé le port de Dalhousie à la Port of Dalhousie Inc. L'accord de cession a permis à la société Port of Dalhousie Inc. de faire l'acquisition des lieux de Transports Canada. Il est assujéti à certaines conditions d'exploitation prévoyant notamment que l'on continuera à exploiter l'installation comme port public pendant une période de quatre ans. L'accord prévoit une contribution financière de 3,5 millions \$ du gouvernement du Canada qui servira exclusivement à couvrir les coûts d'exploitation et d'entretien du port pendant les dix prochaines années.

La société Port of Dalhousie Inc. est une société sans but lucratif appartenant à des intérêts locaux et parrainée par les débardeurs de la région. La ville de Dalhousie et tous les principaux utilisateurs du port appuient le transfert du port à la Port of Dalhousie Inc.

TRANSPORT MARITIME À COURTE DISTANCE

Une déclaration a été signée entre le Canada, les États-Unis et le Mexique après la Conférence maritime nord-américaine « Vers une stratégie nord-américaine sur le transport maritime à courte distance », qui s'est tenue à Vancouver du 18 au 20 avril 2006.

Le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lawrence Cannon, était sur place pour accueillir les participants et prononcer le discours d'ouverture le 19 avril 2006. Il a rencontré également les représentants des États-Unis et du Mexique ainsi que des intervenants clés du secteur maritime pour discuter d'une foule de questions rattachées aux transports.





ALLÉES ET VENUES À OTTAWA

Changements aux échelons supérieurs

Le premier ministre Stephen Harper a récemment annoncé les changements suivants aux échelons supérieurs de la fonction publique et l'on peut s'attendre à d'autres changements d'ici au congé estival du Parlement.

Samy Watson, ancien sous-ministre de l'Environnement, est devenu conseiller spécial auprès du Bureau du Conseil privé.

Michael Horgan, ancien sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, est devenu sous-ministre de l'Environnement.

Michael Wernick, ancien sous-secrétaire du Cabinet (planification et consultations), Bureau du Conseil privé, est devenu sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Margaret Biggs, ancienne secrétaire adjointe du Cabinet (Priorités et planification), Bureau du Conseil privé, est devenue sous-secrétaire du Cabinet (planification et consultations), Bureau du Conseil privé.

Margaret Bloodworth, ancienne sous-ministre de la Sécurité publique, est devenue secrétaire associée du Cabinet le 1^{er} mai 2006.

Suzanne Hurtubise, ancienne sous-ministre de l'Industrie, est devenue sous-ministre de la Sécurité publique le 1^{er} mai 2006.

William J.S. Elliott, ancien conseiller national pour la sécurité auprès du premier ministre, est devenu sous-ministre délégué de la Sécurité publique le 1^{er} mai 2006.

Richard Dicerni, ancien partenaire chez Mercer Delta Canada, est devenu sous-ministre de l'Industrie, le 1^{er} mai 2006.

Robert Fonberg, ancien sous-ministre du Commerce international, est devenu secrétaire délégué principal du Conseil du Trésor.

Marie-Lucie Morin, ancienne sous-ministre déléguée des Affaires étrangères, est devenue sous-ministre du Commerce international.

Louis Lévesque, ancien sous-ministre délégué, ministère des Finances, a été nommé sous-ministre (Affaires intergouvernementales) au Bureau du Conseil privé. Il est entré en fonction le 1^{er} mai 2006. M. Lévesque remplace M^{me} Marie Fortier qui a récemment pris sa retraite après 20 ans de service exceptionnel. Le Premier ministre souhaite à cette dernière beaucoup de succès dans ses projets futurs.

Jonathan Fried, ancien conseiller principal en politiques étrangères auprès du Premier ministre et chef des secrétariats des Affaires internationales et Canada-États-Unis, Bureau du Conseil privé, est le candidat proposé pour le poste d'administrateur représentant le Canada, l'Irlande et les Caraïbes au Fonds monétaire international à Washington. Le Premier ministre remercie M. Fried de son soutien dévoué durant la période de transition.

David Mulroney, ancien sous-ministre adjoint, Relations bilatérales, Affaires étrangères, occupera le poste de conseiller de la politique étrangère et de la défense auprès du Premier ministre, au Bureau du Conseil privé.



ÉVÉNEMENTS À VENIR

Journées du port de Saint John

Rappelons que l'Administration portuaire de Saint John tiendra ses Journées du port annuelles les 12 et 13 juin au Centre du commerce et des congrès de Saint John (Pour renseignements : www.sjport.com).

Journées du port de Hamilton

L'Administration portuaire de Hamilton tiendra ses Journées du port du 23 au 25 juin 2006. Pour de plus amples renseignements, visitez le site : www.hamiltonport.ca.

Great Lakes St. Lawrence Cities Initiative Conference

Du 21 au 23 juin 2006

Parry Sound, ON

Renseignements : Lynn Middaugh 705 746-2101

Courriel : middaugh@townofparrysound.com

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT DU CANADA DU 4 AU 10 JUIN 2006

D'un bout à l'autre du pays, des milliers d'événements seront organisés dans les communautés, les milieux de travail et les écoles afin de sensibiliser la population aux questions environnementales et de promouvoir les activités visant à préserver, protéger et restaurer notre environnement. Visitez le site Web d'Environnement Canada : www.ec.gc.ca.

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL DE L'AAPC

Le 13 août 2006 à Oshawa (Ontario)

Le 16 août 2006 à Oshawa (Ontario)

SÉMINAIRE SUR LA GOUVERNANCE DE L'AAPC

Le 31 octobre et le 1^{er} novembre 2006 à l'hôtel Westin de Halifax, Nouvelle-Écosse.

ASSEMBLÉES ET CONFÉRENCES À VENIR DE L'AAPC

Du 13 au 16 août 2006 La Commission de port d'Oshawa organisera la 48^e Assemblée/conférence annuelle de l'Association au Holiday Inn d'Oshawa.

Du 25 au 30 août 2007 L'Administration portuaire de Montréal organisera la 49^e Assemblée/conférence annuelle à l'Hôtel Reine Elizabeth.

Du 17 au 21 août 2008 L'Administration portuaire de Saint John organisera la 50^e Assemblée/conférence annuelle au Hilton Saint John.

Prochain congrès de l'AAPA

2006 – Nouvelle-Orléans, en Louisiane



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AAPC (2005-2006)

PRÉSIDENTE
Donna Taylor
Commission de port d'Oshawa

PRÉSIDENT SORTANT
Gordon Houston
Administration portuaire de
Vancouver

1^{er} VICE-PRÉSIDENT
Dominic Taddeo
Administration portuaire de Montréal

2^e VICE-PRÉSIDENT
Sean Hanrahan
Administration portuaire de St. John's

Karen Oldfield
Administration portuaire de Halifax

Robert Masson
Administration portuaire de Trois-
Rivières

Darryl Anderson
Administration portuaire de Port
Alberni

Gary Brush
Administration portuaire du fleuve
Fraser

Bob Hart
Administration portuaire de Hamilton

ASSOCIÉ
Paul Servos
Directeur général
Administration portuaire du Grand
Victoria

AFFILIÉ
Robert Lemire
PDG
Administration de pilotage des
Grands Lacs

Pour de plus amples renseignements au sujet
des articles de ce bulletin ou pour faire part de
vos commentaires, veuillez communiquer avec le
bureau national
de l'AAPC :

**ASSOCIATION DES
ADMINISTRATIONS
PORTUAIRES CANADIENNES**
85, rue Albert, bureau 1502
Ottawa (Ontario)
CANADA K1P 6A4

Téléphone :
(613) 232-2036

Télécopieur :
(613) 232-9554

Courriel :
leroux@acpa-ports.net

Site Web :
www.acpa-ports.net

Publié par :
L'Association des administrations
portuaires canadiennes

Rédaction :
J. Gary LeRoux,
directeur exécutif

Traduction :
Services de traduction
Myriade inc.
(Anne Laliberté, trad. a)

Éditique et imprimerie :
Elm Printing

NOTE :
Ce bulletin est disponible
électroniquement en
format pdf à
www.acpa-ports.net

